



Mémoire Politique jeunesse 2015-2030

Déposé dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle politique jeunesse

Réalisé en collaboration avec le ROCAJQ

Septembre 2015

Crédits :

Rédaction : Azadeh Lessard et Marie Eve Gauthier

Contenu : Alfred St-Jean, Michel Pinard, Stefanie Ricard

Mise en page : Marie Eve Gauthier



En collaboration avec



Présentation de l'organisme

Le PIAMP est un organisme communautaire fondé il y a plus de 35 ans par un groupe de bénévoles voulant mettre en place un lieu associatif et démocratique autour de la prostitution des mineurs-es. Depuis, le PIAMP œuvre auprès des jeunes hommes et des jeunes femmes de 12 à 25 ans qui gravitent autour de la prostitution ainsi qu'auprès de leurs proches. L'organisme a une mission d'intervention auprès des jeunes ainsi que de formation et d'information auprès de multiples acteurs sociaux tels que les institutions d'enseignement, les organismes communautaires, les médias, les citoyens, etc.

Nous travaillons avec des jeunes impliqués dans diverses formes de prostitution tels :

- ◆ La prostitution de rue;
- ◆ Les services d'escortes;
- ◆ Les services sexuels offerts en ligne;
- ◆ Les salons de massage;
- ◆ La danse érotique;
- ◆ Tout autre service sexuel commercial;

Nous accompagnons à la fois les personnes directement concernées par la prostitution et celles qui en sont touchées indirectement, à savoir les parents, les amis ou les amoureux, les recruteurs, les clients, etc.

Nous travaillons aussi avec:

- ◆ Ceux qui veulent s'informer;
- ◆ Ceux qui sollicitent des activités de prévention;
- ◆ Des organismes communautaires qui demandent des formations;
- ◆ Des écoles, des CÉGEPs et des universités;
- ◆ Des CLSC, des Centres Jeunesse;
- ◆ Etc.

Territoire couvert : Nous couvrons l'ensemble du Montréal métropolitain, puisque la prostitution juvénile ne peut être circonscrite à l'intérieur d'un territoire en particulier. C'est une activité qui se

déroule par étapes et dans plusieurs lieux d'appartenance différents (famille, école, parcs, loisirs, Internet, etc.).

Type de services offerts : Nous offrons un service confidentiel d'écoute destiné aux jeunes qui font ou qui ont fait de la prostitution afin d'aborder des sujets tels que l'estime de soi, l'abandon, l'orientation sexuelle, l'identité, les traumatismes, la violence physique ou psychologique et la toxicomanie. Nous les accompagnons aussi dans la recherche de logement, de travail, d'établissement scolaire et de papiers d'identité. Finalement, nous avons mis en place une banque alimentaire qui se tient chaque mardi afin de distribuer des boîtes de denrées à des jeunes en situation précaire.

Mission et nature des activités

Le PIAMP a une mission d'intervention auprès des jeunes, de formation et d'information auprès de multiples acteurs sociaux comme les institutions d'enseignement, les organismes communautaires, les médias, les citoyens, etc.

Intervention : Nous intervenons directement dans les milieux fréquentés par des jeunes, là où la pratique de la prostitution ou le recrutement sont présents afin de nous faire connaître d'eux, de leur présenter l'organisme et d'établir un premier contact. Nos intervenants sont aussi présents dans l'espace virtuel afin de permettre à des jeunes qui, autrement, n'ont pas accès à nos services, à nos conseils et à nos références. Il est à noter que nous en sommes encore à parfaire nos méthodes d'intervention sur Internet. De plus, nous avons des ententes avec des organismes présents dans les écoles qui permettent aux intervenants, aux professionnels et aux professeurs de nous référer des jeunes et de nous offrir un lieu confidentiel à l'intérieur de leur établissement pour rencontrer ces derniers en cas de besoin.

Formation : En plus de l'intervention directe et indirecte (effet multiplicateur de nos interventions), le PIAMP a pour mission de former des étudiants et des travailleurs de tous les milieux, notamment du réseau de la santé et des services sociaux, à la réalité de la prostitution juvénile. La formation et l'information constituent donc une partie importante de nos activités. Des formations sont aussi offertes à des médecins et à des policiers.

Mise en contexte

Datant de 2001, la politique jeunesse est rendue à son échéance et ne répond plus aux réalités d'aujourd'hui. Les deux derniers gouvernements ont pris l'engagement de la mettre à jour afin qu'elle réponde mieux aux défis et aux enjeux des quinze prochaines années. Désirant prendre part à la consultation, le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ) a offert un soutien à notre organisme dans la rédaction de ce mémoire.

Ayant le désir de refléter les besoins et la réalité des jeunes que nous accompagnons au quotidien, et comme le commandent nos valeurs sociales et notre souci d'équité, nous nous devons d'explorer la situation au-delà des axes prédéterminés par le gouvernement. Dans les pages qui suivent, vous pourrez prendre connaissance des principaux défis que doivent relever les jeunes qui fréquentent notre organisation pour passer de l'enfance à la vie adulte. La saveur locale est aussi présente, mais force est de constater que, dans l'ensemble, les besoins et les réalités des jeunes se rejoignent, et ce, à travers la province.

Les organismes communautaires autonomes jeunesse (OCAJ), dont nous faisons partie, forment un vaste réseau d'accompagnement et de soutien pour les jeunes de 0 à 35 ans. Créés à l'initiative des membres de la communauté, ils en reflètent la capacité de mobilisation du tissu social. Ils trouvent leur légitimité première dans la société civile tout comme dans ses réseaux d'appartenance et de solidarité. En raison de leur enracinement dans la communauté et de leur identification à celle-ci, les OCAJ font preuve de polyvalence afin de s'adapter aux besoins des jeunes. Avec le temps, ils ont développé des modes d'intervention novateurs, sans préjugés et principalement ancrés dans le milieu de vie des jeunes. Cette approche permet de rejoindre les plus vulnérables et ceux qui ne font pas spontanément appel au réseau public. C'est pourquoi notre organisme a décidé de prendre part à la consultation et de produire ce mémoire. Il expose des principes et recommandations qui représentent les besoins et les réalités de cette jeunesse trop souvent oubliée. Le contenu se veut un incitatif au gouvernement à considérer les enjeux des jeunes aux parcours de vie atypiques, et ce, afin que chaque jeune québécois se sente interpellé et inclus dans notre société. Tout comme le ROCAJQ, dont nous sommes fièrement membres, nous sommes d'avis que les institutions publiques et gouvernementales, de même que les organismes communautaires et la population devront collaborer afin d'assurer à la jeunesse un meilleur avenir et une participation citoyenne active.

Problématiques et recommandations :

Problématique no 1

La réalité de la prostitution à l'ère technologique

L'avènement de l'ère numérique a complètement modifié la situation des adolescents(e)s qui font de la prostitution juvénile, car, contrairement à celle pratiquée dans la rue ou dans des lieux publics, elle est moins apparente. Le 12 novembre 2011, le PIAMP a tenu un Colloque intitulé *La prostitution juvénile des filles et des garçons au Québec à l'ère des nouvelles technologies*. Cet événement a rassemblé près de 300 personnes issues de milieux diversifiés : intervenants de centres jeunesse et des milieux scolaire, communautaire, universitaire, policier, juridique, etc. La diversité des participants nous a permis de mettre en évidence l'ampleur du changement observé dans les activités de prostitution juvénile, le tout en raison de sa présence croissante sur Internet et d'un usage extensif des technologies de communication.

Le PIAMP et les intervenants du milieu sont donc confrontés à une nouvelle problématique : intervenir auprès des jeunes mineurs-es qui offrent leurs services dans le monde virtuel. La majorité de l'énergie des organismes reste concentrée sur le volet du recrutement de jeunes filles par les gangs de rue, ce qui est louable. Toutefois, les sites de « webcam » eux, pendant ce temps, se multiplient. Les échanges de services sexuels virtuels et réels n'ont jamais été aussi nombreux.

La prostitution juvénile des garçons et des filles trouve dans ce média un développement qui génère de l'inquiétude chez les intervenants; en effet, ils n'ont pas facilement accès à ces jeunes qui utilisent Internet pour promouvoir et fournir des services sexuels en échange d'argent. Par ailleurs, la prostitution virtuelle isole davantage les jeunes, en raison de l'absence du réseau de solidarité présent dans la rue. Il est aussi plus difficile d'intervenir, car tous les sites ou les réseaux sociaux peuvent représenter une plate-forme de sollicitation, d'autant plus que le type de sollicitation qu'on y trouve est très diversifié : petites annonces, sites de rencontres, spectacles en ligne sur les « webcams », etc. Notons aussi que l'avènement des téléphones intelligents implique une plus

grande facilité de contact avec les clients; en un clic ou un message texte, un lieu de rencontre peut discrètement être déterminé, surtout que la plupart des jeunes rencontrés possèdent ce type d'appareil. Les intervenants sont aussi confrontés à une difficulté supplémentaire en lien avec la prostitution se déroulant dans l'espace virtuel où les limites demeurent floues et les possibilités de méprises restent nombreuses. Par exemple, il est difficile de vérifier l'implication de personnes d'âge mineur dans le cas de petites annonces faisant la promotion de jeunes filles de 18 ans. Le PIAMP et les intervenants du milieu doivent faire face à de nouveaux défis et trouver les outils actuels qui sauront répondre efficacement à ces problématiques.

Par conséquent, le PIAMP propose les **recommandations** suivantes au gouvernement :

- ◆ Mettre en place une plate-forme web permanente pour l'écoute et l'intervention auprès des jeunes qui offrent des services sexuels. Il est nécessaire de briser les situations d'isolement que ces jeunes peuvent vivre.
- ◆ Cibler, dans les campagnes de sensibilisation ou sur les diverses plates-formes d'intervention, tant les clients, les recruteurs, les proxénètes, les propriétaires de bar, d'agences, de maisons de production, etc. que les personnes qui pratiquent la prostitution, car, dans une approche globale, il est primordial d'intervenir auprès de tous les acteurs du milieu de la prostitution.

Problématique no 2 :

Manque de formation et de concertation auprès des intervenants en milieu scolaire

Quelques ateliers de prévention sont offerts dans les écoles secondaires, notamment ceux animés par notre organisme, or, seule la région métropolitaine de Montréal est desservie. Nous avons pu observer un manque flagrant de formations auprès des intervenants qui travaillent en milieu scolaire (psychologues, travailleurs sociaux, enseignants, infirmières). Ils se doivent d’avoir une meilleure connaissance des problèmes liés à la prostitution et ont tout intérêt à être formés pour savoir y répondre. En effet, il est important que les intervenants de première ligne soient à l’aise d’œuvrer auprès de ces jeunes qui gravitent autour de la prostitution. Notre organisme remarque aussi un manque de concertation et de dialogue chez les différents intervenants du milieu. Il est indispensable d’accroître le développement d’outils afin d’aider les personnes-ressources à affiner leurs habiletés à travailler en équipes multidisciplinaires et à entrer en contact avec les jeunes de façon à les respecter et à répondre aux besoins exprimés (selon une approche globale). Le travail d’équipe est primordial, car on ne peut travailler seul dans des situations où des jeunes font de la prostitution juvénile. Les jeunes seront amenés, fort probablement, à composer avec d’autres difficultés en lien avec la prostitution, telles que des problèmes de consommation ou une situation d’itinérance, d’où l’importance de la concertation au sein du cercle d’intervention. Il demeure donc important pour les différents intervenants de réfléchir ensemble, de partager les expertises, ceci afin de mieux comprendre le phénomène de la prostitution chez les jeunes et de développer ainsi de meilleures pratiques d’intervention. Nous tenons à rappeler l’importance et la nécessité de tisser des filets de sécurité convenables pour les jeunes en situation de vulnérabilité et de maîtriser les outils à cet effet.

Il existe quelques pistes de solution afin d’améliorer la concertation entre les divers acteurs du milieu. On pense notamment à la création de tables régionales de concertation sur la prostitution juvénile - et ce, dans toutes les régions de la province- comme celle qui été mise en place dans la région de Québec à l’hiver 2007. Elle a été créée dans le but d’aider les intervenants à prendre conscience des réalités et des enjeux liés au monde de la prostitution juvénile. Elle regroupe des

membres en provenance d'établissements aussi variés que le Centre jeunesse de Québec, l'Institut universitaire, le Service de police de la Ville de Québec, les commissions scolaires, les centres de santé et des services sociaux, le milieu communautaire, le Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque (JEFAR) de l'Université Laval et l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale nationale. La mise en place d'une véritable table régionale de concertation en prévention et en intervention a permis d'atteindre les objectifs suivants :

- Normaliser les pratiques des intervenants en matière de prostitution juvénile;
- Offrir aux personnes de référence ou dites « pivots » déjà identifiées dans divers établissements (qui servent déjà de soutien dans leur milieu) une formation sur les réalités de la prostitution juvénile;
- Donner une formation sur les réalités de la prostitution juvénile à plusieurs intervenants interpellés par cette problématique œuvrant dans les établissements de la région de Québec;
- Informer les intervenants se doutant des activités de prostitution d'un jeune, sur les ressources disponibles en cas de signalement et ce qu'ils peuvent transmettre comme information;
- Soutenir davantage les intervenants en leur permettant de mieux accueillir, protéger et aider les jeunes impliqués dans des activités de prostitution ainsi que leurs proches.

La mise en place de tables régionales de concertation est une idée à explorer, car elle permettrait d'avoir une approche concertée et commune face à cette problématique, et ce, pour l'ensemble du Québec.

En conséquence, le PIAMP **recommande** au gouvernement les actions suivantes :

- ◆ Financer des tables régionales de concertation sur la prostitution juvénile;
- ◆ Former des personnes-ressources dites « pivots » en milieu scolaire, afin qu'elles deviennent des références pour le personnel en milieu scolaire. Ces « experts » en la matière auraient la responsabilité de sensibiliser leur milieu sur la question de la prostitution juvénile, de recueillir les informations pertinentes, ainsi que de travailler en étroite collaboration avec les services de santé de leur région et les services policiers;

- ◆ Mettre en place un programme de sensibilisation sur la prostitution juvénile, et ce, dans l'ensemble des écoles secondaires du Québec;
- ◆ Établir, sur une base annuelle, des formations obligatoires portant sur la question de la prostitution juvénile, afin d'outiller les enseignants et les personnes travaillant en milieu scolaire. Il est primordial que ces personnes soient à l'affût des signes précurseurs démontrant qu'il y a de la prostitution chez les jeunes de leur milieu.

Problématique no 3 :

L'hypersexualisation chez les jeunes et la banalisation des rapports sexuels

Le PIAMP est préoccupé par le phénomène de l'hypersexualisation chez les jeunes. La société marchande propulse les préadolescentes sur la scène de la séduction et véhicule des normes et des valeurs pornographiques par l'entremise des médias, notamment par le biais de publicités suggestives. À cause d'Internet, les jeunes ont plus facilement accès à la pornographie et cela devient, souvent, leur modèle de sexualité. Dans ces conditions, le travail social, le travail éducatif et le travail de prévention en santé peuvent efficacement accompagner les jeunes afin d'encourager ces derniers à développer un regard critique sur le monde qui les entoure; se forgeant ainsi une intériorité et aussi des objectifs de vie dans l'optique évidemment de devenir responsables de leur existence en pleine construction identitaire.

Depuis que le gouvernement a aboli les cours d'éducation sexuelle à l'école, cette charge revient aux enseignants et aux parents. Ils doivent éduquer les adolescents-es dans ce domaine, entre autres, en matière de maladies transmissibles sexuellement, de respect de soi et des autres, etc. Or, ces derniers ne sont pas nécessairement outillés pour entreprendre des discussions sur le sujet et, surtout, ce ne sont pas tous les parents qui sont présents auprès de leurs enfants. Notre organisme est extrêmement préoccupé par le manque criant d'éducation sexuelle chez les jeunes et plus particulièrement par le manque de prévention sur le phénomène de la prostitution. Nous croyons qu'il faut sensibiliser les adolescents-es à cette question, car force est d'admettre que les jeunes qui se prostituent ou qui échangent des faveurs sexuelles avec des personnes du même âge banalisent la situation. Nous croyons qu'ils se doivent aussi d'être sensibilisés aux diverses formes de prostitution qui ne sont pas toujours explicites. Citons en exemple cette pratique d'organiser des soirées-cadeaux (plus fréquente dans le milieu homosexuel) où les jeunes finissent par accorder, en fin de soirée, des faveurs sexuelles. Bref, il y a un urgent besoin de sensibilisation vis-à-vis cette problématique.

En conséquence, le PIAMP propose au gouvernement les **recommandations** suivantes :

- ◆ Mise en place d'un cours d'éducation sexuelle dans les écoles. Un programme abordant les thèmes importants tels que la masculinité-féminité et l'influence des pairs, les relations saines et égalitaires, l'estime de soi, la violence et l'exploitation sexuelle, les infections transmissibles sexuellement et/ou par le sang, la paternité-maternité, les valeurs culturelles, etc. Il est également souhaitable que ces cours d'éducation soient élaborés en collaboration avec les acteurs du milieu (sexologues, intervenants, psycho-éducateurs, etc.) connaissant les besoins des jeunes. Ces cours doivent être enseignés par du personnel formé et habilité à communiquer auprès des adolescents-es de sujets liés à l'intimité.
- ◆ Instauration de programmes de formations adressés aux intervenants-es en milieu scolaire, afin que ces derniers, adéquatement outillés, puissent faire de la sensibilisation dans les corridors des écoles.

Conclusion:

Le PIAMP est un organisme communautaire fondé il y a plus de 35 ans par un groupe de bénévoles voulant mettre en place un lieu associatif et démocratique autour de la prostitution des mineurs-es. Depuis, le PIAMP œuvre auprès des jeunes hommes et des jeunes femmes de 12 à 25 ans qui gravitent autour de la prostitution ainsi qu'auprès de leurs proches. L'organisme a une mission d'intervention auprès des jeunes ainsi que de formation et d'information auprès de multiples acteurs sociaux tels que les institutions d'enseignement, les organismes communautaires, les médias, les citoyens, etc.

Notre organisme est préoccupé par l'avenir. Nous croyons fermement que la future politique jeunesse du gouvernement ne cadre pas avec les besoins et la réalité des jeunes en difficulté. Par conséquent, nous croyons que l'État québécois devrait adapter ses programmes, ses services et les différentes mesures à la réalité de ces derniers, c'est-à-dire de ceux qui ne cadrent pas dans le système actuel.

Nous proposons dans ce mémoire plusieurs recommandations susceptibles d'enrichir la nouvelle politique jeunesse. Nous croyons fermement qu'il est à l'avantage de la société québécoise d'adopter ces mesures.

Voici un rappel de **nos recommandations** :

- ◆ Mettre en place une plate-forme web permanente pour l'écoute et l'intervention auprès des jeunes qui offrent des services sexuels. Il est nécessaire de briser les situations d'isolement que ces jeunes peuvent vivre.
- ◆ Cibler, dans les campagnes de sensibilisation ou sur les diverses plates-formes d'intervention, tant les clients, les recruteurs, les proxénètes, les propriétaires de bar, d'agences, de maisons de production, etc. que les personnes qui pratiquent la prostitution,

car, dans une approche globale, il est primordial d'intervenir auprès de tous les acteurs du milieu de la prostitution.

- ◆ Financer des tables régionales de concertation sur la prostitution juvénile;
- ◆ Former des personnes-ressources dites « pivots » en milieu scolaire, afin qu'elles deviennent des références pour le personnel en milieu scolaire. Ces « experts » en la matière auraient la responsabilité de sensibiliser leur milieu sur la question de la prostitution juvénile, de recueillir les informations pertinentes, ainsi que de travailler en étroite collaboration avec les services de santé de leur région et les services policiers;
- ◆ Élaborer un programme de sensibilisation sur la prostitution juvénile, et ce, dans l'ensemble des écoles secondaires du Québec;
- ◆ Établir, sur une base annuelle, des formations obligatoires portant sur la question de la prostitution juvénile, afin d'outiller les enseignants-es et les personnes travaillant en milieu scolaire. Il est primordial que ces personnes soient à l'affût des signes précurseurs démontrant qu'il y a de la prostitution chez les jeunes de leur milieu;
- ◆ Mettre en place un cours d'éducation sexuelle dans les écoles. Un programme abordant les thèmes importants tels que la masculinité-féminité et l'influence des pairs, les relations saines et égalitaires, l'estime de soi, la violence et l'exploitation sexuelle, les infections transmissibles sexuellement et/ou par le sang, la paternité-maternité, les valeurs culturelles, etc. Il est également souhaitable que ces cours d'éducation soient élaborés en collaboration avec les acteurs du milieu (sexologues, intervenants, psycho-éducateurs, etc.) connaissant les besoins des jeunes. Ces cours doivent être enseignés par du personnel formé et habilité à communiquer auprès des adolescents-es de sujets liés à l'intimité.
- ◆ Instauration de programmes de formations adressés aux intervenants en milieu scolaire, afin que ces derniers, adéquatement outillés, puissent faire de la sensibilisation dans les corridors des écoles.